

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 4 (1901)

Heft: 180

Artikel: Feuilleton du Pays du dimanche : Les cantiques d'Yvan

Autor: Du Camfranc, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-285421>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

à
Porrentruy

—
TÉLÉPHONE

LE PAYS 29^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

29^{me} année LE PAYS

MÉMOIRES

DE

Claude-Joseph VERDAT, sculpteur

—
bourgeois de Delémont

A cette heure on a relâché tous ceux qui étaient en prison, comme coupables dans le complot dont je viens de parler, même ceux d'Epiquerez et un de Soubey, lesquels auraient tenu des propos contre le Prince. On avait envoyé un détachement de ces troupes, cavaliers et fantassins pour aller les prendre chez eux. Ceux d'Epiquerez étaient cachés, le fils dans la cheminée, celui de Soubey dans l'écurie, derrière le fumier. Quand les soldats les eurent saisis, l'officier a demandé à celui d'Epiquerez où étaient ses papiers, lequel ne voulait pas le dire. Il cherchait des prétextes, mais il l'a fait coucher sur un banc à la cuisine, et a dit à un de ses caporaux de lui donner des coups de bâton sur les fesses jusqu'à ce qu'il dirait où il avait caché ses papiers, ce qu'il a fait pour éviter de nouveaux coups. Il avait caché ces écrits dans un tas de fagots devant sa maison, renfermés dans une petite cassette. Les archers y avaient déjà été pour les prendre, mais les gens du village s'étaient attroupés, aussi bien que ceux de Soubey, de façon qu'ils n'ont pas osé dire pourquoi ils allaient par là. Ceux d'Epiquerez étaient deux père et fils, c'était le cabaretier et notaire, celui de Soubey est un nommé Paupe dit Bout du pont.

Le 2 mai 1791, le Prince a fait circuler un imprimé pour qu'on se prépare à l'assemblée

des Etats. Alors le conseil de Delémont s'est assemblé. Le dimanche d'après, on assemble la Bourgeoisie. Moreau y fait lecture de la citation édictale de Rengguer et fit signer toute la Bourgeoisie pour témoigner au Prince qu'on désavouait tout à fait le complot de Rengguer, protestant qu'on n'y avait jamais trempé, et n'y avoir pris aucune part. Après que toute la Bourgeoisie eut signé et attesté n'y avoir jamais trempé en aucune façon, alors il fit encore lecture de la convocation des Etats et dit qu'il faillait élire des députés pour nommer conjointement avec le magistrat ceux qui représentaient à la dite assemblée des Etats la Bourgeoisie de Delémont. Le conseiller Rais a été nommé le premier, Miserez le second ; celui-ci ayant refusé, il a été remplacé par Marchand.

Les députés s'étant donc assemblés d'après les formalités ordinaires, et le discours de son Altesse, de son commissaire et du président, on a commencé par discuter le Directoire que le Prince avait fait circuler ; et on en a fait un autre que le Prince a cependant sanctionné.

Rengguer a répondu à la citation édictale de France où il était, par un mémoire justificatif qu'il a adressé à l'assemblée des Etats, comme en étant syndic. Il prétend que c'est à l'Assemblée à prendre son parti et le juger, s'il est coupable. Cette justification a été imprimée et rédigée à Paris. L'assemblée lui a répondu par un imprimé qu'elle ne le reconnaissait pas pour son syndic, qu'il n'avait pas prêté serment aux Etats assemblés.

Dans la nuit du lundi au mardi, 30 et 31 mai 1791, une troupe de gens armés ont voulu venir incendier Porrentruy, suivant toute apparence par l'instigation de Rengguer voulant se venger. On assure qu'ils étaient environ 8 à 900 hommes, les uns armés de fusils,

pour un jour, et recommencer à souffrir, après. Oui, le revoir, même tout près de rendre le dernier soupir ! Mais qu'il y ait encore un peu de pensée sous son front, une peu de lumière dans ses yeux ; qu'il comprenne que je suis près de lui ; qu'il sache que mon amitié pour lui est revenue plus forte que jamais, que j'ai cru, un moment, que je pourrais l'oublier, mais que je sens, maintenant, que c'est impossible.

Toutes ses impressions des dernières années se fondaient dans un unique désir attendri de le revoir, dans un élan de son cœur vers lui, élan d'ailleurs presque sans espérance.

Ce qui était certain, c'est qu'elle romprait ses fiançailles dès le jour même, dût-elle provoquer la colère de son père ; puis elle ferait de nouvelles recherches pour connaître la retraite où s'abritait la comtesse de Ruloff. Elle prierait le ciel de lui venir en

sabres, les autres qui n'avaient point de fusils, avaient attaché des faux au bout de perches de la longueur de 8 à 10 pieds. Le rendez-vous était au Creugena, près de Porrentruy. Il y en avait de ceux d'Epiquerez qui étaient aussi du complot. Celui qui les commandait était un capitaine des gardes françaises de Paris, lequel avait à ce que l'on dit une fausse lettre de l'assemblée nationale de Paris, qui l'autorisait à cela. Le commandant ou maire de Delle a commandé à cette troupe de ne pas attaquer Porrentruy, que ce serait fournir à l'empereur l'occasion d'attaquer la France. Il a fait saisir celui qui les commandait, mais on l'a de suite relâché, à ce qu'on dit, déjà le lendemain. Cette même nuit le Prince en a été averti dessous main. Les troupes autrichiennes qui sont à Porrentruy ont été sur pied toute la nuit, bien préparées à recevoir les révoltés. Il fut défendu à tout bourgeois de sortir de sa maison, sous peine de mort et on a eu bien de la peine de laisser partir la diligence le matin. C'est par la diligence qu'on a eu les premières nouvelles à Delémont.

Le lendemain on a saisi ceux de Porrentruy qui étaient soupçonnés d'avoir pris part au complot. Beaucoup d'autres se sont sauvés à Delle. C'est quelques jours après que M. de Schöneau est tombé en disgrâce et a été remanié de sa charge de grand maître du Château. Lorsqu'il a voulu quitter Porrentruy, il a demandé un certificat au Prince qui a refusé de le lui délivrer. Le Prince lui a répondu d'aller le chercher près du commissaire de l'empereur à Porrentruy, lequel lui en a donné un. M. de Schöneau l'a porté au Prince pour qu'il le signe, le Prince refusa. M. de Schöneau retourna près du commissaire qui alla trouver le Prince. Il lui parla ferme, lui déclarant que s'il ne le signait pas, il s'en rentrera tout de

aide. Elle demanderait à la Vierge Marie de la guider par une inspiration. Pourquoi n'irait-elle pas s'agenouiller devant la grotte de Lourdes ? Notre-Dame accorde de si grandes faveurs à ceux qui l'invoquent dans ce sanctuaire bénit.

À peine cette pensée se fut-elle formulée dans l'esprit d'Alba, qu'elle y fut ardemment accueillie.

Mais, avant de partir, il fallait affronter son père, et ce fut terrible ce que la pauvre enfant eut à endurer.

Constantin Hedjer avait passé la matinée occupé à des affaires de sa maison de banque, et Alba l'attendait avec un trouble profond. Elle eut une violente palpitation au cœur quand la voiture qui amenait le Levantin, entra dans la cour. Elle alla au-devant de lui :

— Père, pouvez-vous me donner un moment d'entretien ?

Il était heureux, souriait, tout à sa vie.

Feuilleton du *Pays du Dimanche* 79

—
LES

Cantiques d'Yvan

PAR

M. DU CAMFRANC

Le mouvement s'accentuait, de plus en plus, dans le riche hôtel du Levantin. On faisait disparaître tous les vestiges de la fête. Une troupe d'ouvriers enlevaient la tente, emportaient les lustres et les glaces ; les salons reprenaient leur grave ordonnance accoutumée.

Alba avait joint ses mains.

Oh ! le revoir, pensait-elle ; que je le trouve n'importe comment et n'importe à quel prix ! Ne devrais-je le trouver que

suite. Le Prince céda et Schöneau partit. Il est passé à Delémont le 11 juin. Il n'est pas entré en ville, mais il a passé par dessus le couvent des Capucins.

Le même jour, veille de la Pentecôte, une troupe de cinquante à soixante étrangers sont allés à Saignelégier, pour prendre le grand baillif M. de Hempf. Ils se le traînaient déjà hors de la châtellenie. Une des servantes, en voulant le défendre, a reçu un coup de sabre sur le bras. L'alarme s'étant répandue dans le village, les paysans ont chassé cette troupe jusque près de Goumois.

Partout dans notre pays, on double les gardes de nuit comme de jour, si ce n'est dans la Vallée. On dirait que nous n'avons rien à craindre. On n'a dans la Vallée ni poudre ni plomb, au moins bien peu. A St Ursanne, on a distribué de la poudre et du plomb aux bourgeois, et douze gardes sont commandés de jour et le double pour la nuit.

Reprendons notre assemblée des Etats. Les dix-huit premiers jours, on avait toute espérance, suivant que le faisaient espérer les dispositions que le Prince avait manifestées, aussi bien que l'ordre du clergé et celui de la noblesse qu'on a imprimé ; mais maintenant les affaires ne vont plus rien que vaille.

Par exemple, le grief sur les abus de la chasse, qui est le cri général, et dont on avait fait espérer le redressement mais point du tout. Les grand chanoines n'en veulent pas entendre parler. Lorsque Rais a vu qu'il n'y avait pas d'apparence que le Prince voulut accorder les réformes sur l'article de la chasse dans la Principauté, il nous a écrit de dresser notre requête.

C'est Moreau qui l'a dictée ; elle contenait environ trois feuillets de papier. Nous les députés de la Bourgeoisie étions présents, quand on l'a faite, et nous avons, avec le Magistrat, député Joseph Mélille pour les porter à Porrentruy, pour conjointement avec nos deux députés aux Etats, le présenter au Prince ; ce qu'ils ont fait. Mais le Prince n'a pas donné bonne espérance, malgré les promesses qu'il a toujours faites, disant qu'il aurait toutes les considérations pour la ville ; que lui-même plaidait pour elle, enfin mille autres belles paroles ; que Delémont s'était toujours bien comporté ; qu'il leur en témoignerait sa satisfaction etc... Les belles paroles ne coûtent rien.

Suivant toute apparence, cette assemblée n'aboutira à rien de bon, qu'à faire des frais. On passe à chaque député deux gros écus par jour, et les troupes autrichiennes, qui sont à Porren-

troire. Il était sûr maintenant, que sa fille deviendrait vicomtesse et ambassadrice. Il la serra dans ses bras d'une étreinte pleine de tendresse.

— O ma petite future ambassadrice, qu'as-tu donc d'important à demander à ton père ? Je t'écoute. Ta corbeille n'est-elle pas assez belle, tes dentelles assez riches, tes joyaux assez précieux ? Parle. Ton père et ton fiancé ne demandent qu'à obéir.

A ces paroles, des larmes coulèrent des yeux d'Alba. Elle suivit son père, et quand ils furent seuls, enfermés dans le riche cabinet de travail, Constantin Hedjer, regardant attentivement sa fille, se rendit compte de l'altération de son visage. Elle était pâle, non pas seulement de l'émotion présente, mais d'une tristesse antérieure, d'une agitation profonde et prolongée. La bouche surtout, toute frémisante, indiquait un chagrin réel. Il fut pris d'une grande et affectueuse pitié, et parlant avec douceur :

— Eh bien ! Alba, chère petite, qu'est-il donc arrivé ? Que signifient ces pauvres

truy, coûtent 200 livres par mois, seulement pour le pain et les légumes que le Prince leur donne, et il a fait proposer par son commissaire à l'assemblée qu'il prétendait que les Etats devraient fournir à cette dépense, vu que c'était pour le bien et la sécurité du public qu'il les avait fait venir.

Il est dû aux Etats ce qui suit :

L'Ajoie doit par obligations 3,000 livres :

Le grand Chapitre d'Arlesheim 2,000 livres, qu'il avait empruntées pendant la régence, après la mort du Prince Simon Nicolas :

Une autre de 12,500 livres que doit Gobel suffragant et évêque de Lydda, actuellement évêque à Paris, premier évêque de France.

(A suivre.)

LE BERGER DU PARADIS

(Suite et fin.)

En effet, le café fumait dans les tasses et le tabac dans les pipes, lorsque, sur le seuil de la salle où devaient gaîment les deux chasseurs, un gamin se montra et se retira aussitôt, craignant sans doute d'être importun.

« Le voilà ton petit berger ! s'écria Frédéric, en étant loin de supposer qu'il avait dit vrai. Tiens, tu lui as fait peur, il se sauve. »

Benjamin, habitué aux plaisanteries de son ami, ne prit garde à cette dernière réflexion. Il se leva de son siège, appela l'enfant et, lorsque celui-ci eut pénétré dans la salle, il lui offrit de boire un peu de café.

Avant d'accepter, le gamin, d'un coup d'œil demanda à la fermière qui ne parut pas s'y opposer. Certain alors de ne pas être grondé, il prit place résolument à côté des chasseurs.

A ce moment, facilitant ainsi la conversation, la fermière se retira.

« Alors c'est toi le berger du Paradis ? dit Frédéric à l'enfant, tout en tirant de sa pipe d'énormes bouffées.

— Oui, Monsieur, c'est moi.

— Tu as dû rencontrer quelquefois saint Pierre ?

mains qui tremblent, et ces larmes dans tes yeux ? Mais, parle donc ! tu sais bien je suis prêt à tout pour te consoler ou te faire plaisir. Reprends donc possession de toi-même. Quand une chère fille s'adresse à l'affection de son père, n'est-elle pas sûre d'avance d'être entendue favorablement ?

Les paroles mouraient sur les lèvres d'Alba. Après un grand effort, elle balbutia pourtant.

— Mon père, je vais vous faire de la peine, et j'en suis si affligée moi-même. Je vous demande en grâce de ne pas m'en vouloir. Ne soyez pas trop sévère ; ne me traitez pas trop durement, car je vous aime tendrement, et j'ai fait l'impossible pour vous obéir. Oui, j'ai cru qu'en appelant à l'aide tout mon courage, je pourrais devenir la vicomtesse de Romeure. Mais, tout à coup, mon père, j'ai pris cette pensée de mariage en trop grande aversion.

Subitement, il devint froid et sombre, et durement, il interrogea :

— Comme vous saint Hubert, Monsieur.

— Sais-tu que c'est joli d'être berger au Paradis, riposta le méridional, riant malgré lui.

— Si vous voulez prendre ma place, Monsieur, répliqua le gamin, je prendrai la vôtre.

Frédéric, pour le coup, resta stupéfait de tant d'adversité.

« A la bonne heure ! petiot, prononça Benjamin en frappant sur l'épaule du berger. Rive-lui son clou à celui-là. Il avait l'air de se moquer de moi, sans même t'avoir rencontré une seule fois auparavant. Nous autres, au moins, nous sommes de vieilles connaissances.

— De vieilles connaissances, comment cela ? questionna Frédéric. Je ne comprends pas.

Enhardi par son succès et fier de l'approbation de Benjamin, le berger se chargea de répondre à l'interrogation.

« J'ai en effet, dit-il, rencontré Monsieur ce matin même, sur le bord de la route qui conduit à la Valluse. Il avait l'air d'attendre quelqu'un. Nous avons causé un peu tous les deux. Il m'a demandé mon nom. Je lui ai répondu que je m'appelais Henri Chevrier. Et comme il n'était pas familier avec le pays, c'est moi qui lui ai montré où se trouvaient le domaine de l'Enfer et celui du Paradis.

— Il n'y a point qu'à Perpignan, tu le vois insinua adroitement Benjamin, qu'on est dégourdi et difficile à coller. Voilà un gamin qui te le démontre préemptoirement. Et maintenant va donc me répéter que quatre-vingt-dix-neuf moutons et un Berrichon feront toujours cent bêtes !

Le méridional devenait de plus en plus embarrassé. Afin de remonter dans l'estime du berger, il eut recours à un artifice.

« Eh bien ! tu me plais, toi, petit, lui cria-t-il. J'ai des propriétés dans le Sud de la France, où paissent des milliers de brebis. Voudrais-tu m'y suivre ? Après les vacances avec moi.

— Grand merci, Monsieur, répondit l'enfant. Le Sud de la France, c'est la France tout de même. Quand je serai plus grand, dans une dizaine d'années, c'est plus loin, bien plus loin que je veux aller.

— Tu aimerais donc les voyages.

— Oui, beaucoup, Monsieur, et les fusils aussi.

— Que veux-tu dire ?

Alba gardait le silence. Elle ne savait comment formuler l'odieux mensonge que, par une grâce de la Providence, il lui avait été donné de découvrir à temps. Car son père aussi l'avait trompée.

Irritée de son silence, le Levantin s'emporta :

— Eh parle donc ! Es-tu devenue muette ? Que signifie ce caprice ?

Elle dit lentement :

— Mon père, je sais tout ce que je vous dois de respect et d'amour. Je ne voudrais pas vous irriter. Mais à quoi bon revenir sur un parti définitivement pris. Que mon mariage soit rompu, voilà ce que je veux. Personne ne peut me contraindre à devenir la femme d'une homme que je méprise depuis hier. Je suis désespérée de vous affliger, mon père, mais si l'on me traîne à la mairie, devant l'officier municipal, je dirai : non ! Si l'on me traîne à l'église, devant le prêtre, je dirai : non !

(La suite prochainement.)